



**AVIS DE CONVOCATION :**

Assemblée générale annuelle virtuelle  
**16 juin 2021 à 13 h 30**

**DATE :**

Trois-Rivières  
21 mai 2021

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie (Environnement Mauricie) vous invite à participer à son assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu **le 16 juin à 13 h 30** en ligne sur la plateforme Zoom.

*Au cours de cette réunion*

Nous procéderons à l'élection des membres du conseil d'administration (CA) pour 2021-2022 et nous présenterons pour y être ratifiés les documents : procès-verbaux de l'AGA 2020, états financiers 2020-2021, bilan des activités 2020-2021, les prévisions budgétaires 2021-2022, le plan d'action 2021-2022 et les propositions de modifications des Règlements généraux.

*Devenir administrateur*

Pour soumettre votre candidature, les membres en règle doivent remplir le [bulletin de mise en candidature](#) avant le **2 juin 2021**.

*Cotisation annuelle*

Environnement Mauricie vous rappelle que toute personne qui souhaite avoir le droit de vote lors de l'AGA ou qui désire soumettre sa candidature à un poste au sein du CA doit être membre en règle. Si vous souhaitez renouveler votre adhésion, veuillez le faire en ligne avant lundi 14 juin 2021 à : <https://www.environnementmauricie.com/devenir-membre/> (5 \$/ individuel et 25 \$/ organisme).

*Confirmation de présence*

Veuillez confirmer votre présence par courriel à [info@environnementmauricie.com](mailto:info@environnementmauricie.com) avant le lundi **14 juin**. Un lien de participation sera transmis aux personnes inscrites ainsi que le Rapport annuel 2020-2021 et le plan d'action 2021-2022.

Cordialement,

**André Lavoie, Président**

Conseil régional  
de l'environnement Mauricie  
345-1060, rue Saint-François-Xavier  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8